



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 5 décembre 2011

## « POUR PRENDRE DE BONNES DÉCISIONS, IL FAUT DISPOSER D'UNE INFORMATION DE QUALITÉ », DÉCLARE LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DANS SON RAPPORT ANNUEL 2011

(TORONTO) Les ministères et les organismes provinciaux doivent améliorer leurs efforts visant à recueillir des renseignements utiles et fiables au sujet de leurs programmes, a déclaré aujourd'hui le vérificateur général, à l'occasion de la parution de son Rapport annuel 2011.

« Compte tenu des défis financiers auxquels l'Ontario fait face à l'heure actuelle, il est d'autant plus important de pouvoir compter sur une information adéquate qui aidera à prendre les meilleures décisions, a mentionné M. McCarter, en précisant qu'il a soulevé ce problème dans ses huit rapports annuels précédents. Cette année, nos vérifications ont relevé certains cas où une information de meilleure qualité aiderait la direction à améliorer le fonctionnement des programmes et contribuerait à orienter la planification stratégique à long terme. »

Les vérifications ci-après figurant dans le Rapport annuel 2011 fournissent des exemples de cas où l'obtention de renseignements de meilleure qualité s'avère nécessaire :

- Les Ontariens paient des primes d'assurance automobiles considérablement plus élevées que les autres Canadiens en raison des coûts élevés des indemnités d'accident. Cependant, la commission qui est chargée de surveiller le secteur de l'assurance automobile ne sait pas si les assureurs traitent les demandes de règlement de façon judicieuse et versent des indemnités appropriées, et elle doit disposer de meilleurs renseignements concernant les répercussions qu'ont les fraudes en matière d'assurance sur les coûts des demandes d'indemnisation.
- La Loi de 2009 sur l'énergie verte et l'économie verte accorde au gouvernement le pouvoir d'accélérer le développement des projets d'énergies éolienne et solaire, et ce, en l'absence de bon nombre des processus habituels de planification, de réglementation et de surveillance. À l'avenir, il importera que les décideurs gouvernementaux disposent de renseignements qui les aideront à établir le juste équilibre entre la promotion de l'énergie verte et l'augmentation des tarifs d'électricité que paieront les foyers et les entreprises.
- À compter de 2002, les consommateurs ont payé tous les mois une redevance spéciale de liquidation de la dette afin de rembourser le « reliquat de la dette insurmontable » de 7,8 milliards de dollars de l'ancienne Ontario Hydro. Depuis, les consommateurs ont payé 8 milliards de dollars, mais le ministre des Finances n'a jamais fait le point auprès du public au sujet du montant de la dette restante, même si la Loi sur l'électricité exige qu'il le fasse de temps à autre.
- Le ministère des Richesses naturelles doit disposer d'une information plus fiable lui permettant de savoir si les forêts de l'Ontario sont régénérées comme il se doit par les sociétés forestières privées. Il peut obtenir de tels renseignements en faisant preuve d'une plus grande diligence lorsqu'il effectue ses activités de surveillance.

- En vue d'améliorer le service au public, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a apporté des changements importants aux modes de rémunération des médecins de famille et des médecins spécialistes. Bien que ces changements se soient soldés par une augmentation considérable des coûts, le Ministère ne sait pas si ces mesures ont produit les avantages escomptés.
- L'Ontario est la province qui dépense le plus par habitant au titre de l'aide juridique, mais elle aussi celle où le moins grand nombre de personnes à faible revenu profitent d'une représentation juridique pleine et entière. Par conséquent, plus de personnes doivent se tourner vers le site Web d'Aide juridique Ontario et les avocats de service des salles d'audience. Aide juridique Ontario ne dispose pas de l'information requise pour évaluer les répercussions de cette situation sur les besoins juridiques des personnes à faible revenu.
- Selon la politique établie, la RAO paye à ses fournisseurs un pourcentage du prix de détail qu'elle souhaite demander pour ses produits. Cependant, si elle mettait à profit le pouvoir d'achat qu'elle possède en tant que l'un des plus importants acheteurs d'alcool au monde pour obtenir des prix de gros inférieurs, elle pourrait alors déterminer si le fait de payer des prix plus bas lui permettrait toujours d'atteindre ses objectifs en matière de prix de détail tout en augmentant ses marges bénéficiaires.
- À ce jour, le Bureau de l'avocat des enfants a refusé à sa discrétion 40 % des affaires concernant les droits de garde et de visite qui lui ont été renvoyées par les tribunaux, mais il n'a jamais formellement évalué les répercussions de ces refus sur les enfants, les parents, les tuteurs et les tribunaux.
- La Fondation Trillium de l'Ontario verse tous les ans plus de 100 millions de dollars sous forme de subventions à des groupes à but non lucratif et de bienfaisance. Bien que la Fondation dispose d'un processus bien établi d'évaluation et d'approbation des demandes de subvention, souvent, la documentation à l'appui ne montrait pas que les projets les plus méritoires recevaient un financement raisonnable et que les fonds étaient utilisés aux fins prévues.
- Il y a cinq ans, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités a cessé de recueillir auprès des 470 collèges privés d'enseignement professionnel des renseignements sur les taux de diplomation et les taux d'emplois après l'obtention du diplôme. Les étudiants qui ont répondu à notre sondage ont mentionné que ce type d'information les aiderait grandement à faire un choix concernant leur carrière future.
- Le ministère des Services sociaux et communautaires fait appel à des centaines d'organismes communautaires pour assurer la prestation de la plupart des services que fournit son Programme de services de soutien afin d'aider les personnes ayant une déficience intellectuelle à vivre chez elles et à travailler dans leur collectivité. Cependant, le Ministère ne savait pas si les organismes fournissaient un niveau de service approprié en contrepartie du financement reçu, et il ne connaissait pas l'ampleur des demandes de services non comblées.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Jim McCarter  
Vérificateur général  
(416) 327-1326

Christine Pedias  
Communications  
(416) 327-2336